

Renouvellement de la commission des conflits suite au Congrès :

Le BN de novembre 2021 avait renouvelé la composition de la commission des conflits

Cette dernière était donc composée de :

- Deux SN : Murielle et Didier.
- 3 membres de structures :
- **Titulaires**
- Jean-michel Nathanson (Solidaires Finances Publiques)
- Annick Pinot (SNHR)
- Thierry Lagoutte (SUD PTT)
- **Suppléant-es**
- Cedric granotier (SDIS)
- Didier Labertrandie (SNJ)

L'article 9 du règlement intérieur stipule de renouveler la commission des conflits après chaque Congrès, lors de la première réunion du Bureau national pour un mandat de 3 ans.

Elle est composée de 2 membres du SN (proposés par le SN), et trois membres (plus 3 suppléant-es) du Bureau national proposés par les organisations nationales, à raison d'une personne maximum par organisation.

**Il s'agit donc d'en renouveler les membres ou de les reconduire pour un mandat.
Merci aux structures nationales d'apporter leur candidature à ce bureau national.**